



Chanteloup

Infos



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS BIMESTRIEL – N° 2017/06 – FEVRIER – MARS 2018

DECES

Le 11 décembre 2017, a été inhumée dans le cimetière de Chanteloup, Gisèle ARCICAULT 96 ans, décédée à Moncutant, précédemment domiciliée à la Grande Martinière

Le 20 Janvier, est décédé à Moncutant, Raymond BOUJU, 95 ans, domicilié à La Germerière

Le 25 Janvier, est décédée à Parthenay, Sylvie FERRET, 57 ans, domicilié 8 Les Landes

Nos sincères condoléances aux familles

TARIFS REPAS CANTINE

A compter du 1^{er} Janvier 2018, le prix du repas de cantine sera de 3 € pour les enfants de moins de six ans, 3,15 € pour les enfants de six ans et plus et 5 € pour les repas occasionnels.

TELETHON

Les associations se sont réunies pour le téléthon 2017 et ont pu ainsi récolter 1600 euros

BRULAGE DES DECHETS

L'incinération des déchets ménagers ou assimilés (dont font partie les déchets verts) est interdite en plein air. Cependant, les particuliers ne bénéficiant pas d'une collecte de déchets verts à proximité peuvent procéder à titre dérogatoire, du 1^{er} Octobre au 31 Mai de l'année suivante, à l'incinération de leurs déchets de jardin en respectant la distance minimale de 50 mètres de toute construction, le brûlage ne pourra avoir lieu par vent défavorable vis-à-vis des habitations voisines ainsi que des voies de circulation.

Dans tous les cas, une déclaration de la mise à feu doit être faite à la Mairie, quelques jours avant, en indiquant la date, le lieu et l'heure de celle-ci.

RECENSEMENT DES JEUNES A 16 ANS

Depuis la suspension du service national, **le recensement est obligatoire** et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à 3 mois au-delà de la date d'anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité.

L'attestation de recensement délivrée par la mairie **est obligatoire** pour toute **inscription aux concours ou examens** soumis au contrôle de l'autorité de l'État.



COMITE D'ANIMATION

14 Mars à 20 heures 30 : Assemblée Générale du comité d'animation à la salle de réunion « La Tanière ». Tous les Chanteloupais sont invités

MANIFESTATIONS

* **Samedi 10 Février à 20 heures 30** – Salle des fêtes – Loto organisé par l'école Saint François Xavier – Nombreux lots – 2 € le carton 15 € les 10

* **Vendredi 30 Mars** – Carna Pizza organisé par l'école Victor Hugo

THÉÂTRE LES LOUPS EN SCENE

Représentation « **Belle-mère et catastrophes** » **comédie de Sébastien GUYOT**

- Samedi 10 Mars à 20H30
- Samedi 17 Mars à 20H 30
- Dimanche 18 Mars à 14H30
- Vendredi 23 Mars à 20H30
- Samedi 24 Mars à 20H30

En levée de rideau, « Les p'tits loups en scène » présentent « **la chouchoute** » de **Patrick MERMAZ** et « **Bijoux, pouls, cailloux** » de **Joël CONTIVAL**

Réservations au 05.49.65.20.76 ou 05.49.65.53.72 ou par mail : lesloups79@gmail.com

